

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES



LA CONCEPTION  
LA NATURE... PAISIBLE.  
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation  
mineure aux règlements  
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 14 mars 2022, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

**La demande de dérogation mineure (# 2022-00001) porte sur le lot rénové 4 465 164.**

**Elle vise à autoriser des travaux de construction d'un garage sur un terrain dont le pourcentage d'espaces naturels projeté serait de 27%, alors que le pourcentage d'espaces naturels requis dans la zone HA-9 est de 60%, tel que précisé à l'Annexe A du Règlement de zonage numéro 14-2006.**

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à [direction@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction@municipalite.laconception.qc.ca).

Donné à La Conception le 18 février 2022.



Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Certificat de publication

Je soussignée Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 18 février 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 18 février 2022.



Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière